

## TOURNOIS JEUNES

### RÔLE ET FONCTION DU JUGE ARBITRE

Force est de constater que les tournois jeunes en Ille et Vilaine sont de plus en plus exposés à des comportements irrespectueux de l'esprit de jeu du Badminton. Jets de raquettes, verbalisation incorrecte, non respect de la notion de Fair-Play, de l'adversaire voir de l'arbitre... Pour mettre un frein à ces comportements incompatibles avec notre sport préféré, la Commission Jeunes du Codep 35 Badminton met en place un nouveau fonctionnement...Le Juge Arbitre Jeune !

Les dix commandements du Juge Arbitre Jeune :

- Tu Porteras le T-shirt jaune offert par le Codep 35 et visible sur le lieu de la compétition.
- Tu mèneras une action préventive avant, pendant et après le tournoi auprès des personnes présentes.
- Tu Seras le responsable de la compétition et seras le Réfèrent en cas de question, de problème ou de Force Majeure...
- Tu prononceras un discours de début de tournoi et évoqueras le Fair-play, la tolérance et le respect des règles, inhérents au badminton en particulier et au sport en général.
- Tu mettras en avant la différence entre le Scoreur et l'Arbitre...le scoreur étant sollicité uniquement pour l'affichage du score...et non pas l'arbitrage. Il faut donc le respecter dans ce rôle bien défini.
- Tu mettras en relief le respect des joueurs et adversaires pour les parents et coachs présents sur le bord des terrains
- Tu devras prendre la responsabilité de retourner le rapport du JA Jeunes au Codep 35 Badminton à la suite du tournoi.

- Tu indiqueras aux participants l'obligation de prévenir la table de marque pour tout départ, afin d'éviter les forfaits.
- Tu feras la promotion des compétitions jeunes départementales (dates disponibles et Top sans club support)
- A moins d'être juge arbitre diplômé, tu ne pourras pas sanctionner les joueurs. Il te sera cependant possible d'avertir verbalement.

Par conséquent, le juge arbitre sur un tournoi jeune porte en lui des valeurs sportives. Il veille au bon déroulement du tournoi, fait le lien entre les joueurs, la table de marque, coachs et parents. Il détient une mission de prévention et doit s'assurer que le tournoi se déroule dans des conditions sportives optimales. A moins d'être diplômé Juge arbitre par la Fédération Française de Badminton, il ne dispose pas du pouvoir de sanction (cartons...). Il est le représentant du Fair Play, et de l'esprit sportif sur la compétition.

Sportivement vôtre.

Yvon MORIN

Responsable commission jeunes

PO

